

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TERRE DE PROVENCE

N° 152/2020

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Objet : Vente de foncier  
économique dans la zone  
d'activité du Sagnon à  
Graveson – lot 44**

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, dix-neuf novembre,

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 13 novembre 2020.

**PRÉSENTS :**

Pour la Commune de **BARBENTANE** : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de **CABANNES** : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de **CHATEAURENARD** : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, SALZE Annie, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune de **EYRAGUES** : GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Eric.

Pour la Commune de **GRAVESON** : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de **MAILLANE** : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de **MOLLEGES** : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de **NOVES** : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune de **ORGON** : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de **PLAN d'ORGON** : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de **ROGNONAS** : PICARDA Yves, MONDET Cécile.

Pour la Commune de **SAINT- ANDIOL** : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de **VERQUIERES** : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Pour la commune de **BARBENTANE** : BLANC Michel (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

Pour la Commune de **CHATEAURENARD** : DARASSE Adelaïde (absente ayant donné pouvoir à ANZALONE Marie-Laurence), LUCIANI-RIPETTI Marina (absente ayant donné pouvoir à SALZE Annie), AMIEL Cyril (absent ayant donné à pouvoir à MARTIN Pierre-Hubert).

Pour la Commune de **ROGNONAS** : ALIZARD Dominique (absent ayant donné pouvoir à PICARDA Yves).

M. le Vice-Président en charge du Développement Économique expose que l'entreprise MONTABIKE, en phase de développement après avoir créé l'activité d'entretien de cycle à domicile avec un camion dédié puis, l'ouverture d'un magasin en location à Graveson, cherche à répondre à sa clientèle et aux nouveaux marchés (vélo-électriques, atelier de réparation et entretien, showroom, essai de matériels, ...), en achetant un lot en zone d'activité.

Cette demande porte sur le lot n°44 de 2 907 m<sup>2</sup> en bordure de la RD 570 N dans le prolongement d'activités commerciales (Provence Outillage, Vintage Scooter) et de services (Traçamatrix).

Envoyé en préfecture le 07/12/2020

Reçu en préfecture le 07/12/2020

Affiché le 07/12/2020

ID : 013-200035087-20201119-152\_2020-DE

Berger  
Levrault

La commission développement économique a émis un avis favorable le 29 septembre 2020 à la vente de ce lot au prix de 60 € le m<sup>2</sup>, conformément à la grille tarifaire approuvée pour la zone du Sagnon. Pour mémoire, l'estimation des domaines fixe un prix minimum de 55 € HT le m<sup>2</sup> pour ce type de lots (bénéficiant d'une visibilité sur la RD70 N).

Le conseil communautaire est en conséquence appelé à se prononcer sur la vente du lot n°44 de 2 907 m<sup>2</sup> au prix de 60 € HT le m<sup>2</sup>, soit un montant HT de 174 420 €.

Après exposé du rapporteur, le conseil communautaire se prononce favorablement sur la vente du lot n°44 de 2 907 m<sup>2</sup> au prix de 60 € HT le m<sup>2</sup>, soit un montant HT de 174 420 € à l'entreprise MONTABIKE.

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 19 novembre 2020,

Pour Extrait Conforme,  
La Présidente,  
Corinne CHABAUD

